

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Projet de rénovation de 2 millions à la bibliothèque de La Baie

LA VILLE DOIT ÉVALUER D'AUTRES SCÉNARIOS, DONT CELUI DE L'ÉGLISE ST-ÉDOUARD

SAGUENAY, le 24 février 2016 – La chef de l'ERD, Josée Néron, demande que la Ville de Saguenay examine d'autres scénarios avant de rénover l'actuel bâtiment abritant la bibliothèque de La Baie. La conseillère abonde dans le même sens que le président de l'arrondissement de La Baie, François Tremblay, qui a livré des propos semblables aujourd'hui dans les médias. Le projet, qui a été présenté hier soir aux citoyens, nécessite des investissements de 2 millions \$ de la Ville de Saguenay, et pourrait être admissible à des subventions.

Or, estime Josée Néron, toutes les possibilités ne sont pas sur la table, ce qui ne permet pas de valider si l'investissement de la Ville de Saguenay pourrait être rentabilisé. Des citoyens sont venus parler du projet de relocalisation dans l'église St-Édouard, qui permettrait du même coup de sauver l'édifice patrimonial. «La Ville doit évaluer le projet de reloger la bibliothèque à l'ancienne église St-Édouard et comparer les différents montages financiers. Nous devons absolument sauver cette bâtisse patrimoniale et éviter un nouveau Fatima. Ce projet pourrait être admissible à des subventions, et l'achalandage créé dans ce secteur pourrait stimuler l'économie de La Baie et assurerait une revitalisation d'un secteur solidement touché depuis la fermeture de la Consol», explique la conseillère municipale.

Josée Néron juge par ailleurs que la Ville de Saguenay fait un pas dans la bonne direction en acceptant de présenter le projet pour voir s'il convient aux citoyens. Malgré tout, explique Josée Néron, ceux-ci ont été mis devant le fait accompli. «Les citoyens de La Baie ont clairement manifesté que ce projet ne répond pas à leurs attentes. D'autant plus qu'il implique une importante diminution de la collection de volumes. La Ville de Saguenay doit consulter ses citoyens plus tôt dans ses projets pour éviter des pertes de temps et d'argent», conclut Josée Néron.

-30-

Renseignements et entrevues :

Catherine Bergeron

Directrice adjointe aux communications et affaires juridiques

Cabinet de l'opposition officielle de Ville de Saguenay

T|418|698|3981 poste 1

C|418|817|5908